

**ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU
MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER – FONTAINE**
7 rue de Saint-Maurice – 25260 COLOMBIER-FONTAINE Tél. 06.82.13.07.58

Compte-rendu Anonymisé

Assemblée Générale Ordinaire Exercice 2025

du 08/02/2026

Ordre du Jour :

1. Accueil,
2. Rapport moral du président,
3. Rapport d'activité 2025,
4. Approbation du rapport financier exercice 2025,
5. Adoption du budget prévisionnel 2026,
6. Adoption du programme prévisionnel d'activités 2026,
7. Divers,
8. Questions/réponses,
9. Pot de l'amitié.

Personnes présentes :

7 membres du CA

1 Garde de Pêche Particulier

5 membres actifs

5 invités

3 autres personnes présentes dont 2 gardes de l'Amicale de Montbéliard.

Personnes absentes excusées:

3 membres du CA

1 garde de pêche.

1) Accueil : heure début de séance: 09h03

- a) Après avoir adressé, au nom du Conseil d'Administration, tous ses bons vœux pour 2026, le président remercia l'ensemble des personnes présentes tout en déplorant la faible participation de nos adhérents malgré l'effort déployé en matière de communication dans l'envoi des convocations : 7 circuits:
 - i) InfoPêche.
 - ii) Notre site internet.
 - iii) L'Est Républicain.
 - iv) Le panneau lumineux de la mairie de Colombier-Fontaine.
 - v) L'appli Panneau-Pocket de cette même commune.
 - vi) Affichage papier dans plusieurs communes.
 - vii) Page Facebook de l'AAPPMA.

Récapitulatif des présents :

Désignation	Présents	Votants	Non votants
Membres du CA	7	7	0
Autres membres	6	6	0
Invités	5	0	5
Autres	3	0	3
TOTAUX	21	13	8

Pour information : nombres de présents les années antérieures.

Dates AGO	Nbre d'adhérents Au jour de l'AG/total A-1	Présents			Votants
		Membres	Invités	Total	
22/02/23 Exercice 2022	72/323	16	4	20	10
28/01/24 Exercice 2023	52/389	15	3	18	9
26/01/25 Exercice 2024	61/371	17	4	21	8
08/02/26 Exercice 2025	36/376	13	5	21	13

b) Il remercia tout particulièrement les invités d'honneur:

- i) Mme la maire de Colombier-Fontaine, pour l'aide apportée à notre association (salle de réunion, collaboration constructive dans nos actions de lutte contre toutes formes de pollutions de notre environnement et notamment celles affectant le ruisseau traversant notre village)
- ii) Le Président de l'AAPPMA de VOUEAUCOURT.
- iii) Le Président de l'AMICALE de MONTBÉLIARD et Administrateur à la FD25, AMICALE à laquelle nous adhérons depuis plusieurs années.
- iv) Le conseiller municipal en charge de la jeunesse.
- v) Le correspondant du journal Est Républicain.

c) Enfin il rappela :

- i) Que seuls les adhérents 2026 ont le droit de vote (listing et feuille de présence avec signatures)
- ii) Que nos Assemblées Générales annuelles ont pour vocation de donner à chaque adhérent l'occasion de s'exprimer sur les actions passées que nous avons réalisées ainsi que sur les propositions du Conseil d'Administration qui seront retenues sur l'année en cours.
- iii) Que les remarques et propositions de tous sont très importantes pour nous, dans la conduite de notre association dont l'objectif principal est de satisfaire le plus grand nombre de pêcheurs notamment les plus jeunes.

2) Rapport moral du Président:

a) Aujourd'hui, c'est mon dernier Rapport Moral après 7 ans de présidence :

- i) Élu en 02/2020 suite à la démission inattendue de mon prédécesseur,
- ii) Le renouvellement des mandats prévu fin 2020 a été reporté à fin 2021 suite à l'expiration des baux de pêche prolongés **d'un an** par l'Administration suite au COVID.
 - La durée des baux a donc été de 6 ans à 5 (du 01/01/17 au 31/12/22)
 - Sachant que le renouvellement des mandats a lieu 1 an avant la reconduction des baux de pêche, mon premier mandat a donc duré 2 ans à 1 (du 05/03/2020 au 31/12/2021)
 - Et la durée de mon dernier mandat sera de 5 ans (du 01/01/2022 au 31/12/2026)
- iii) Puis retour à la normale de 5 ans sur la durée des baux (01/01/23 au 31/12/27)
- iv) Je ne me représente pas aux prochaines élections (renouvellement de tous les mandats en 10/2026)
- v) Un grand MERCI à tous les administrateurs qui m'ont aidé et supporté durant ces 7 ans.

b) Je souhaiterais, avant de passer au sujet suivant, vous présenter succinctement, le bilan de cette période mêlant satisfactions, déceptions et peines.

i) **Les principales déceptions :**

- Le manque de participants à nos Assemblées Générales
Le manque de disponibilité de certains administrateurs.
- La crise du Bénévolat : ce n'est pas nouveau mais cela devient de plus en plus préoccupant et toutes les associations sont concernées. Déjà en 2012 notre AAPPMA a failli disparaître mais grâce à la ténacité de certains administrateurs de l'époque, Yves TOCHOT avait accepté la fonction de Président. Sans oublier notre secrétaire Jacques POULETTE, déjà en poste et qui, de par ses compétences et son dévouement, a su assurer les indispensables transitions nécessaires à la bonne marche de notre association.
- L'abandon des animations jeunes : manque de bénévoles après 2019.
- Les plantations de saules en bordure du ruisseau secondaire pour ombrage : entretien abandonné et pertes importantes de plants.
- L'application des nouvelles règles de protection des milieux aquatiques : incompréhension du grand public concernant, par exemple, les travaux de diversifications des écoulements sur le Bié village réalisés en 2018.
- La difficulté de réaliser des frayères à brochets (sécheresse et profil « canalisé » du Doubs ne permettant plus d'obtenir des zones d'expansion des crues »)
- La perte de la gestion de l'étang de Beutal : incidences néfastes sur les animations jeunes.
- Et de constater notre milieu aquatique toujours menacé !!



ii) Les principales satisfactions :

- Une transition facilitée par notre ancien secrétaire Jacques POULETTE dès ma prise de fonction. Au nom du Conseil d'Administration : MERCI Jacques de ton dévouement au service de notre association.
- Un alevinage conséquent en Black-Bass, espèces adaptées au changement climatique.
- L'organisation de l'AAPPMA : création des Fonctions d'Appui et en particulier des « Participants libres au CA »
- Très bonne ambiance au sein du CA
- Soutien des membres de l'Amicale de Montbéliard (informations, aides diverses, Fête de la pêche...)
- Très bonne relation avec la FD25 notamment avec le plateau technique.
- Créations de frayères à Black Bass dans le canal et ça marche.
- Soutien de la commune de CF.

iii) Nos peines:

- Des disparitions survenues trop tôt :
 - Monsieur Pierre BIENMULLER Président durant 21 ans, puis Vice-Président, décédé le 25/02/2021.
 - Monsieur Roland MONNIER Vice-Président 2 ans, décédé le 28/11/2022.

c) Situation préoccupante sur le devenir de notre association :

- i) Nous recherchons toujours un Président et un Trésorier pour le prochain mandat (élections en 10/2026) dans 8 mois ! **Nous devons tous nous mobiliser, parlez-en autour de vous, par expérience, je peux affirmer que le contact humain direct est toujours le plus efficace.**
- ii) **Sachez que votre CA fait tout ce qui est dans son pouvoir pour sauver l'AAPPMA de Colombier-Fontaine.**
- iii) Nous avons sollicité l'association France Bénévolat, nous gardons espoir.

- iv) **Rejoignez dès maintenant, et sans engagement de votre part**, le groupe des « **participants libres au CA** » comme l'ont fait Sylvie et Isabelle, afin de vous informer sur le fonctionnement et les actions menées par notre association.
- v) Voir tableau ORGANISATION ci-après :

<u>Créé le: 12/11/2021</u>		AAPPMA DE COLOMBIER-FONTAINE <i>Organisation de l'Association</i>			<u>Mise à jour le: 04/06/2025</u>
CONSEIL D'ADMINISTRATION: 10 <i>membres au 04/06/2025</i>					
BATAILLARD Sébastien	BÉGUÉ Joël	BERNARD Martial	BOUVOT Frédéric	CHOGNARD Alain	COURTOT Gilles
DUBAIL Christian	JEANNEY Didier	LAMBOLEY Jacki	PANNARD Mickael		
BUREAU					
PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENT	TRÉSORIER	TRÉSORIER ADJOINT	SECRÉTAIRE	SECRÉTAIRE ADJOINT
BÉGUÉ Joël	PANNARD Mickael	CHOGNARD Alain		DUBAIL Christian	BÉGUÉ Joël
FONCTIONS D'APPUI: 7 <i>personnes au 04/06/2025*</i>					
WEBMASTERS	BONGARDEN Denis *				
VÉRIFICATEURS AUX COMPTES	BONGARDEN Denis	CORVEC Jean-Pierre *			
GARDERIE	COQUERET Bernard *	VAUTHERIN Jean Luc*			
PARTICIPANTS LIBRES AUX CA	COUPET Isabelle *	LYAUTEY Sylvie *			
CONSEILLERS TECHNIQUES	CORVEC Jean-Pierre (Journal Local)	BONGARDEN Denis (Site Internet)			
DISPONIBLE A LA DEMANDE	ROZAK Vincent *				

3) Rapport d'activités :

- a) **Vente de cartes 2025** : relativement stable.
- i) **Les 288 cartes annuelles**, sur 376 produits vendues en 2025 (**voir tableau ci-dessous**) est un **résultat satisfaisant** au regard des conditions météo catastrophiques détruisant peu à peu notre milieu aquatique et de ce fait aurait pu décourager nos pêcheurs. Nous devons nous adapter et persévérer dans la mise en œuvre des actions de développement du loisir pêche, telle est notre première mission en cohérence avec les orientations nationales et départementales.
- ii) Certains d'entre vous achètent leurs cartes chez notre dépositaire Madame PICONNEAUX, magasin Casino, à Colombier-Fontaine, qu'elle soit ici remerciée pour l'accueil qu'elle nous réserve.

Nombre total cartes vendues en 2025									Vendu par le dépositaire
Type de carte	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2025
Carte inter fédérale		89	74	66	65	72	51	37	19
Carte majeure		108	119	119	100	124	135	122	40
Carte majeure mensualisée		0	0	0	0	2	0	0	0
Carte majeure d'automne		2	6	2	1	1	8	0	1
Carte découverte femme		9	9	8	7	12	14	9	3
Carte personne mineure		44	48	35	26	25	24	21	20
Carte Parrainage Mineure		0	0	0	0	2	0	0	0
Carte découverte - 12 ans		36	43	43	35	44	51	33	15
Parrainage - de 12 ans		0	0	0	0	9	0	0	0
Total cartes annuelles	0	288	299	273	233	290	283	222	98
Ecart A / A-1 en %	-100,00	-3,68	9,52	17,17	-19,66	2,47	27,48	#REF!	
Carte Hebdomadaire		8	14	12	10	2	9	0	3
Carte Journalière		53	34	67	60	68	53	78	20
PassPêche Mineure		0	0	15	0	24	0	0	
Option Grand Est		0	1	3	0	2	3	2	
Timbre carpe de nuit		27	23	19	20	31	28	16	6
Total autres cartes + options	0	88	72	116	90	127	62	96	
TOTAL GÉNÉRAL	0	376	371	389	323	417	345	318	127
Ecart A / A-1 en %	-100,00	1,35	-4,63	20,43	-22,54	20,87	8,49	#REF!	120 en 2024
Dates		28/11	31/10	08/12	15/12	15/12	15/12	15/12	

RAPPEL: Le montant de la rétribution financière, versée à l'AAPPMA, est en partie, proportionnel au nombre de cartes qu'elle a vendues, ce qui implique que notre adresse AAPPMA doit figurer sur votre carte de pêche, n'hésitez pas à le demander à votre dépositaire surtout dans le cas d'un renouvellement de carte prise l'année d'avant sur laquelle ne figurait pas notre adresse AAPPMA. Chaque pêcheur est bien entendu libre d'acheter sa carte où il l'entend. Le message que nous leurs adressons est le suivant : « si vous aimez pêcher chez nous, en respectant cette règle simple et juste, cette manne financière complémentaire qui « nous échappait » jusqu'alors, vous reviendra de fait puisqu'elle sera investie dans le poste le plus important de nos dépenses, à savoir l'ALEVINAGE.

b) **Prix des cartes 2026 :**

- i) Légère hausse due principalement à l'augmentation de l'énergie et des salaires.
- ii) Remarques : l'argent versé à la Réciprocité revient aux pêcheurs !

Types de cartes	TARIFS CARTES 2026				
	CPMA	FDAAPPMA	Cotisations Réciprocités	Prix des cartes	
				Avec CPMA	Sans CPMA
Interfédérale URNE	41.80 +0.60	23.50 +0.20	Fédérale : 18.70 +0.20 URNE : 30.00 +1.00	114.00	72.20
Personne Majeure	41.80 +0.60	23.50 +0.20	18.70 +0.20	84	42.20
Personne Mineure	6.40 +0.20	4.20 +0.20	16.40 +0.60	27.00	20.60
Découverte Femmes	19.60 +0.40	10.30 +0.30	12.10 +0.30	42.00	22.40
Découverte – de 12 ans	1.00 +0.00	2.50 +0.50	4,50 +0.50	8.00	7.00
Hebdomadaire	14.40 +0.20	8.40 +0.00	13.70 +0.30	36.50	22.10
Journalière	5.20 +0.10	3.20 +0.00	7.10 +0.10	15.50	10.30

c) **Alevinage 2025 :**

- i) 6565,01 € réalisé pour un budget prévisionnel de 6134.83 € suite à des recettes supplémentaires en cours d'année, nous avons privilégié ce poste de dépense.

Alevinages Réalisés en 2025					
LIEUX	Types de poissons	Quantités: Kg		Coûts: €	
		2025 Budget	2025 Réalisé	2025 Budget	2025 Réalisé ttc
CANAL	Carpes	100	0	460,00	0,00
	Black bass	100	100	2300,00	2619,04
	Sandres	0	0	0,00	0,00
	Truites(P+G)	250	250	1750,00	1640,52
	Perches	50	50	645,00	680,47
	gardons	100	200	610,00	1552,96
DOUBS	Brochets	0	0	0,00	
	Truites	0	0		
Transport:				50,00	72,00
TOTAUX		600	600	5 815,00 €	
			TTC	6 134,83 €	6 564,99 €
				TVA 5,5%	TVA 5,5 %

- ii) **Pour information** : les empoisonnements en truites fario sont de nouveau autorisés dans la rivière Doubs. A réfléchir pour mars 2027 (coût plus élevé).
- iii) **Remarque faite en réunion** : certains pêcheurs ne pêchent plus à Colombier-Fontaine suite à l'arrêt des alevinages en truites dans le Doubs. Puisque les empoisonnements en fario sont à nouveau autorisés, nous devons y réfléchir pour 2027.

d) **Garderie :**

i) 2 gardes actuellement :

GPP	N sorties	N contrôles	Remarques
Bernard	18	87	Pb réseau / Vigipêche
Jean-Luc	16	29	idem
Totaux	34	116	

ii) Et bientôt un troisième garde de pêche: Frédéric est inscrit à la formation.

iii) Avec l'appui de la Brigade de l'Amicale de Montbéliard :

AAPPMA	Nbre de GPP prévu en 2026
Audincourt	4
Feschés le Chatel	2
Montbéliard	4
Voujeaucourt	2
Vieux Charmont	4
Colombier-Fontaine	1
TOTAL	17

e) **Site internet :**

- i) Merci à notre Webmaster Denis pour les mises à jour régulières.
- ii) Amis adhérents, n'hésitez pas à créer votre compte utilisateur, qui vous permettra d'accéder à plus d'informations suivant votre statut, en cliquant sur « Créer un compte » en haut et à droite de l'écran.
- iii) Certains administrateurs rencontrent des difficultés pour créer leurs comptes utilisateurs afin d'accéder aux informations liées à leur statuts. Effectivement un problème suite à la mise à jour du logiciel de gestion du site provoque des difficultés de communication lors d'une création de ce compte. La consigne qui est donnée par Denis est, après s'être inscrit, de faire preuve de patience dans l'attente d'un retour de confirmation de création de compte. **Surtout ne pas refaire des demandes à répétition ce qui retarderait encore plus la procédure.** Si la difficulté perdure alors un petit coup de fil au webmaster n'est pas interdit.

- iv) Si vous avez créé ce compte utilisateur (identifiant et mot de passe) il y a une autre façon de voir l'ensemble des 200 pages d'informations diverses en cliquant sur le menu « Pratique » et ensuite sur « Plan du site » A partir de là vous avez accès à la structure complète du site. Il suffit de cliquer sur le titre de la page que vous voulez consulter. Bonne navigation.
- v) **Remarque :** quel que soit votre statut, vous avez accès aux informations principales, concernant la vie de notre association, en cliquant sur « L'association » puis sur « Compte rendu de réunions » et sur « Rapports de réunions diverses » (documents anonymisés)
- vi) Enrichissez également notre « galerie photos » en nous envoyant vos plus belles prises par exemple.
- vii) Denis souhaiterait également passer la main, il nous informe avoir un contact qui présenterait un profil intéressant, il nous tiendra au courant Merci à lui.

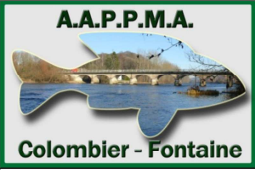
viii) Sur l'année 2025 l'audience se maintient:

Fréquentations			
Du 1/1 au 31/12/2025 Extraites de Google Analytics)	1 an	1 mois	1 jour
Utilisateurs actifs du site	29807	2483	82
Pages les plus vues			
1) Tableaux de conversion	12000	1000	33
1) Les poissons de nos cours d'eau	6200	516	17
1) Les infractions	4800	400	13
1) Accueil	4200	350	12
1) Les nœuds de pêche	1900	158	5
1) Actualités	1100	91	3
Fréquentation par pays			
1) France	86 %		
1) Etats-Unis	2,6%		
1) Allemagne	2%		
1) Belgique	1,9 %		
1) Canada	1,7%		

Fréquentation (suite)	
Fréquentation par région française	
1) Ile de France	16%
1) Bourgogne-Franche Comté	14%
1) Auvergne-Rhône-Alpes	9%
1) Nouvelle Aquitaine	8%
1) Grand-Est	8%
Fréquentation par type de matériel	
1) Web Mobile (Smartphones)	21000
1) Ordinateurs	8200
1) Tablettes	723
1) Smart TV	3

4) Approbation du Rapport Financier de l'Exercice 2025 :

a) Bilan comptable à approuver :

	AAPPMA Colombier-Fontaine BILAN COMPTABLE Exercice 2025 (du 01/01/2025 au 31/12/2025)		
POSTE	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE
RECETTES			
Rétribution Réciprocité 2025	9 818,07 €		
Recettes diverses	146,52 €		
Intérêts bancaires	1,13 €		
Vente cartes de pêche	7 121,20 €		
DÉPENSES			
Alevinage		6 565,10 €	
Vente cartes de pêche		7 019,51 €	
Achat matériel divers		1 401,05 €	
Œuvres sociales (dons cotisations)		227,09 €	
Rétribution dépositaire		208,00 €	
Frais administratifs		171,00 €	
Frais AG réunions		726,71 €	
Frais autres manifestations		135,22 €	
Allocations garderie		302,99 €	
Baux de pêche		1 512,00 €	
Frais de déplacement		144,60 €	
Autres frais de fonctionnement		137,24 €	
Cotisation amicale		492,45 €	
TOTAUX	17 086,92 €	19 042,96 €	
RÉSULTATS SAISON 2025			-1 956,04 €
SOLDE TOUS COMPTES AU 31/12/2024 (AVOIRS)			10 621,50 €
AVOIRS AU 31/12/2025 = SOLDE AU 31/12/2024 + RÉSULTAT SAISON 2025			8 665,46 €
REPARTITION DES AVOIRS au 31/12/2025			
Crédit agricole : Compte courant			571,76 €
Crédit agricole : Livret A			8 043,54 €
Crédit agricole : Parts sociales			50,16 €
		Total	8 665,46 €
Vérifié par les Vérificateurs aux comptes (noms)		Signatures	

b) Quitus donné par la commission de contrôle (2 vérificateurs aux comptes). Voir ci-après :

Rapport des VÉRIFICATEURS aux comptes sur comptes annuels 2025
exercices clos aux 31 décembre 2025

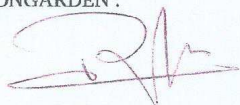
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes de l'année 2025 de l'AAPPMA de Colombier-Fontaine relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'il est joint au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière de l'association à la fin de l'exercice.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous avons réalisés notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de déontologie des vérificateurs aux comptes

le vérificateur aux comptes
Denis BONGARDEN :



Le vérificateur aux compte
Jean-Pierre CORVEC :



Bilan approuvé à l'unanimité

5) Adoption du Budget Prévisionnel 2026 : à Adopter.

Voir tableau ci-dessous.

recettes		depenses	
		FONCTIONNEMENT	
Redistribution fédération	7 000,00 €	Frais dépositaire	250,00 €
Subvention Colombier-Fontaine	250,00 €	Frais garderie	400,00 €
		Cotisation Union des sociétés	20,00 €
remboursement baux de peche	1 600,00 €	Cotisation Amicale PMA	450,00 €
		Abonnement "La pêche et les poissons"	26,00 €
		Site internet	55,00 €
		Papeterie - Secrétariat	250,00 €
		Frais de déplacement membres du bureau	350,00 €
		Apéritifs -Casse-croûtes	500,00 €
		Repas du comité	700,00 €
		Frais bancaires	40,00 €
		baux de peche	1 600,00 €
		INVESTISSEMENTS	
		Alevinage Doubs et Canal TTC	6 500,00 €
		Mission Travaux - environnement	150,00 €
		Mission Développement - Idées nouvelles	0,00 €
		MANIFESTATIONS	
		animations	700,00 €
		(telethon francas marché de Noël	500,00 €
AUTO FINANCEMENT			
	3 641,00 €		
	12 491,00 €		12 491,00 €

Budget adopté à l'unanimité.

6) Adoption du Programme Prévisionnel d'Activités 2026:

a) Alevinages prévisionnels 2026: voir tableau ci-dessous.

ALEVINAGE PRÉVISIONNEL 2026 validé en CA du 09/12/2025							Date: 08/12/2025	
LIEUX	Types de poissons	Quantités:		Coûts:		Lieux de déversements	Prix / kg HT	
		2026	2025	2026	2025		2025	2026
C A N A L	Carpes	100	100	490,00 €	460,00	entre ecluses 21et 23	4,60 €	4,90 €
	Black bass	0	100	- €	2300,00	entre ecluses 20et 22	23,00 €	23,20 €
	Sandres	50	0	1 185,00 €	0,00	entre ecluses 21et 23	23,50 €	23,70 €
	Truites	250	250	1 830,00 €	1750,00	2 biefs St mau et colombier	7,00 €	7,32 €
	Perches	0	50	- €	645,00	entre ecluses 21et 23	12,90 €	12,90 €
	Brochets	110		1 529,00 €				13,90 €
	Gardons	120	100	756,00 €	610,00		6,10 €	6,30 €
DOUBS	Brochets	non	0		0,00	garage Colombier et Chatelot	13,80 €	
	Truites	?	0		0,00		5,23 €	
Transport:				50	50,00			
TOTAUX		630	HT	5 840,00 €	5 815,00 €			
			TTC	6 161,20 €	6 134,83 €			
				TVA 5,5%	TVA 5,5 %			

Joël Bégué

b) Plan d'actions prévisionnel 2026 : voir tableau ci-dessous.

Plan d'actions 2026 validé par le CA du 09/12/2025		
Actions		
	OUI	NON
Téléthon: se joindre à la commune en décembre :	X	
Aménagement de frayères Black-Bass au canal:	X	
Frayère caissette truites à la confluence Lougres/Doubs, relancer l'AAPPMA de Lougres :		
Panneau indicateur de la mise à l'eau à Longeville:		X
Rapports mensuels écrits des GPP :	X	
Création d'une page Facebook AAPPMA:	X	
Réfléchir sur des alevinages en poissons de petites tailles :	X	
Animations Jeunes Pêcheurs:		X
Participation aux opérations « Village propre »	X	

Programme adopté à l'unanimité.

7) Divers :

a) Régulation du grand cormoran :

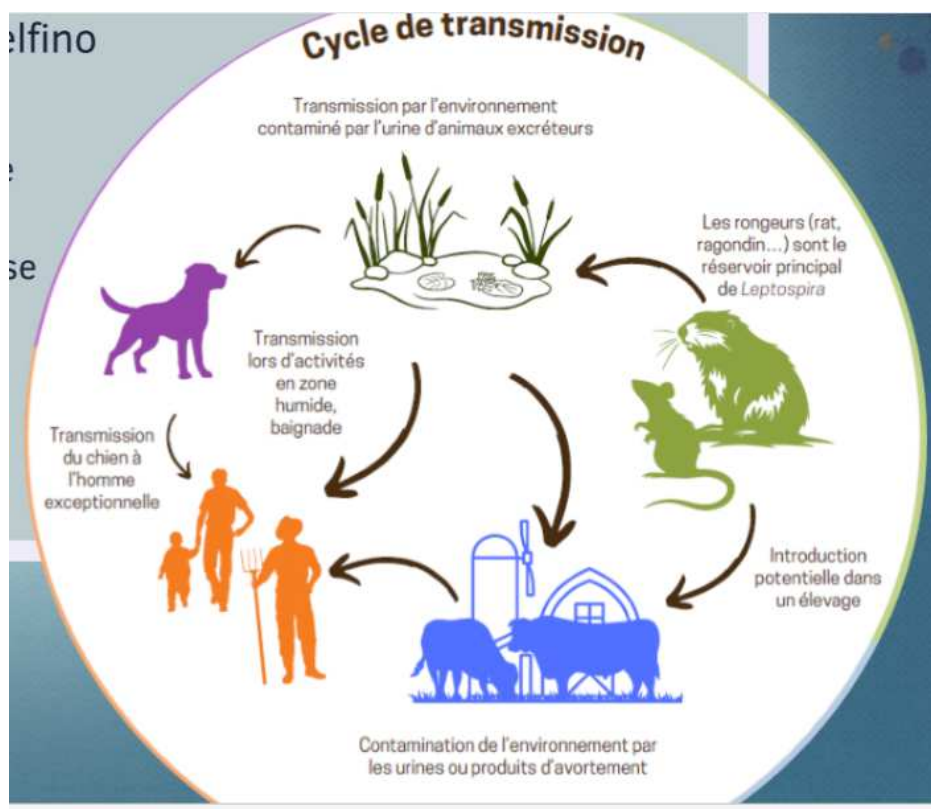
- i) Suite au COPIL de 2021 (info FD25)
 - Comptage en 2018 : 480 individus dans le Doubs.
 - Population massive 8 mois (mi-Septembre à mi-mai)
 - Ingurgite 500 g / jour
 - $210 \text{ jours} \times 500 \text{ g} \times 480 = 50\,400 \text{ kg/an.}$
- ii) Suite au COPIL du 15/01/26
 - Le Protocole élaboré par la FD25 (prélèvements stomacaux, lieux et nombres de tir...)
 - Validé par l'Université de Besançon,
 - Appuyé par la DDT pour mise en œuvre rapide (ARP)
 - Remis en cause par exigences réglementaires:
 - Obligation d'une demande de dérogation,
 - Instruite par la DREAL,
 - Le préfet peut ou non approuver la demande??
 - Soumis à la puissante LPO !!!
 - Pour éviter tous recours il faut s'y plier!
- iii) Tirs de régulation peut-être en hiver 2026/2027 voire 2027/2028 !!

b) Alevinage en truites fario dans le Doubs, de nouveau autorisé:

- i) A réfléchir pour mars 2027.
- ii) **Avantage:** poisson, bien que non sauvage, a plus tendance à rester en place donc moins sensible aux crues que sa cousine arc en ciel.
- iii) **Inconvénients :** plus onéreuse et plus sensible au réchauffement de l'eau.

c) 3. Information sur la Leptospirose: Maladie bactérienne.

- i) Notre Vice-Président a participé à un webinaire le 03/02/26 proposé par L'ARS BFC, consacré à la prévention de la leptospirose, voici en quelques mots ce que nous, pêcheurs, devons retenir afin d'éviter toutes éventuelles contaminations (voir schéma ci-dessous)
 - Un lien potentiel de la transmission impliquant un contact avec l'eau est avéré.
 - Se transmet de l'animal à l'homme via les urines!
 - Rats et ragondins en sont le principal réservoir.
 - Les zoonoses sont des maladies infectieuses qui se transmettent de l'animal à l'homme (la rage par exemple)



8) Questions/Réponses :

- Faut-il continuer à mettre des passes à poissons quand on constate des cormorans postés en amont des ouvrages et des silures en aval ?? L'AAPPMA posera la question à la Fédération.
- Pourquoi avoir supprimé les réserves au niveau des 2 barrages à Colombier-Fontaine ? C'est une demande de l'AAPPMA avec l'approbation de la Fédération. D'autre part, il est admis que la rivière Doubs présente suffisamment de zones sauvages, délaissées par les pêcheurs, où les poissons peuvent se reproduire tranquillement. Et, si nous décidons à l'avenir d'effectuer des alevinages en truites fario, nous les ferons sur ces linéaires qui présentent un habitat approprié.
- D'autre part, ces notions de « réserves » n'améliorent pas la situation sauf cas particulier (queues d'étangs, présences de roches et de troncs d'arbres... constituant ainsi des abris essentiels à la reproduction de nombreuses espèces tout en se protégeant des prédateurs, ce qui n'est pas le cas concernant nos 2 anciennes réserves exposées, en particulier, aux grands cormorans ! Il faut aussi penser à ne pas toujours pénaliser nos pêcheurs !

Heure fin de séance : 11h00

Le secrétaire, Christian DUBAIL	Le trésorier, Alain CHOIGNARD	Le président, Joël BÉGUÉ
		